

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard à caractère personnel.

M22- 0037001

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 101.81. Société : 15595A

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ABDELHAK LATIFINE

Date de naissance : 1957

Adresse : SALMIYA 2 Rue 21. JMM 2 APP 02 Casa

Tél. :

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 31/03/2023

Nom et prénom du malade : Lahfine Mohamed Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31/03/23	c	223	1500 Dhs	Handwritten signature and stamp over the row.

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE FADILA-CASABLANCA Mme FILALI GUENNOUN Ibtissam 226 Boulevard Al Joutia Salmia - Casablanca Tél: 05 22 38 01 47 ICE : 002115854000092 I.N.P.E : 092004506	31/03/23	1361,80

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

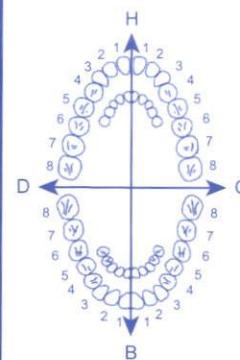
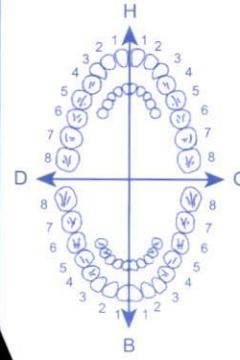
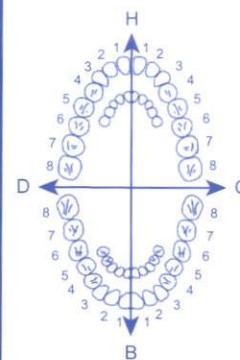
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/>
				<input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H	25533412	21433552	<input type="text"/>
D	00000000	00000000	<input type="text"/>	
B	00000000	00000000	<input type="text"/>	
G	35533411	11433553	<input type="text"/>	
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				MONTANTS DES SOINS
				<input type="text"/>
DATE DU DEVIS				DATE DE L'EXECUTION
				<input type="text"/>

ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Abdellatif KOUKAB

الدكتور عبد الطيف كوكب

الطبيب العام

الفحص بالصدى

Médecine Générale

Echographie Générale

Ancien Médecin des F.A.R

طبيب سابق بالقوة المسلحة الملكية

Ancien Interne de l'Hôpital

داخلي سابق بمستشفى

Mémorial - France

موريا - فرنسا

U.S.A. St. IO

الولايات المتحدة - سان لو

Casablanca, le

31/03/2023

الدار البيضاء، في

L ATIFINE Mohamed

38⁰ 1) Cotrim sulfureth

2) Measles Aggr.

2, Diphtheria 3⁰
1 > + 31,

3) Vaginosis
1 > + 31 - 144h
Av. Br

981

NEDKORTSEN 16-4



13680 1/2 4 1 m -5

الموكلة من عبد الله الطريبي
المطلب العام - إسكندرية
جنة العصافير الصناعية
البلدة ٥٣٢٢٥٧٦٦٩١

PHARMACIE FADILA-CASABLANCA
Mme FILALI GUENNOUN Ibtissam
226, Boulevard Al Joutia
Selmia 2 - Casablanca
Tél.: 05 22 38 01 47
ICE : 002115854000092
IN.P.E : 092004506



FORT

imprimés

FORMES PHARMACEUTIQUES ET PRES.

CO-TRIM® : boîte de 20 comprimés
CO-TRIM® Fort : boîte de 20 comprimés
 Suspension buvable (nourrisson et enfant)

COMPOSITION :**Comprimés :****CO-TRIM®**

Sulfaméthoxazole

Triméthoprime

Excipient q.s.p.

CO-TRIM® Fort

Sulfaméthoxazole

Triméthoprime

Excipient q.s.p.

Suspension buvable

Sulfaméthoxazole

Triméthoprime

Excipient q.s.p.

1 comprimé

800 mg

160 mg

Par cuillère mes. de 5 ml

200 mg

40 mg

5 ml

CLASSE PHARMACOTHERAPEUTIQUE :

Association de Sulfamide et Triméthoprime - Anti-infectieux

DANS QUELS CAS UTILISER CE MEDICAMENT ?**Traitement curatif :**

- des infections à *Pneumocystis carinii* ;
- des infections urogénitales de l'homme, notamment les prostatites (**CO-TRIM®** Adulte et **CO-TRIM®** Fort).

Prévention des infections à *Pneumocystis carinii* chez l'immunodéprimé :

- chez les patients infectés par le VIH et à risque de pneumocystose. Dans ces cas, l'incidence de la toxoplasmose cérébrale semble également diminuée au cours d'études menées chez les patients qui reçoivent l'association triméthoprime-sulfaméthoxazole et le tolèrent pendant de longues périodes ;

en cas de greffe de moelle osseuse ou de transplantation d'organe.

D'autre part, en tenant compte du rapport bénéfice/risque par rapport à d'autres produits, de l'épidémiologie et des résistances bactériennes observées dans ces pathologies :

Traitement :

- des infections urinaires de l'enfant et du nourrisson (**CO-TRIM®** nourrisson et enfant);
- des infections urinaires hautes et basses de la femme, notamment traitement monodose de la cystite aiguë non compliquée de la femme de moins de 65 ans (**CO-TRIM®** Adulte et **CO-TRIM®** Fort);
- des otites et sinusites, mais uniquement après documentation bactériologique;
- de certaines infections bronchopulmonaires;
- des infections digestives, et de la fièvre typhoïde.

DANS QUELS CAS NE PAS UTILISER CE MEDICAMENT ?Ne prenez jamais **CO-TRIM®** dans les cas suivants :

- chez les prématurés et les nouveau-nés.
- pendant l'allaitement si le nouveau-né a moins d'un mois.
- en cas d'allergie à l'un des composants de ce médicament (en particulier allergie aux sulfamides) et aux parabens (Suspension buvable).
- en cas de déficit en G6PD (glucose 6 phosphate déshydrogénase), y compris lorsque ce déficit concerne l'enfant allaité (présence du médicament dans le lait maternel) : risque de déclencher une destruction des globules rouges.
- en cas d'association avec un traitement par le méthotrexate.
- en cas de maladie du foie.

Ce médicament NE DOIT GENERALEMENT PAS ETRE UTILISE :

- en période d'allaitement.
- en association avec la phénytoïne, les médicaments qui augmentent le potassium dans le sang.

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

MISES EN GARDE SPECIALES ET PRECAUTIONS D'EMPLOI :**Mises en garde spéciales :**

Les manifestations cutanées ou les modifications du bilan sanguin imposent l'arrêt immédiat du traitement.
 Les modifications du bilan sanguin surviennent plus fréquemment chez les personnes carencées en folates.

Aussi, un bilan sanguin régulier est nécessaire :

- En cas de traitement de longue durée ou répétitif,
- Chez les personnes âgées de plus de 65 ans.
- Chez les personnes carencées en folates.

En raison de la présence de saccharose, ce médicament ne doit pas être utilisé en cas d'intolérance au fructose, de syndrome de malabsorption du glucose et du galactose ou de déficit en sucrase-isomaltase (maladies métaboliques rares).

Précautions d'emploi :

PREVENIR VOTRE MEDECIN en cas d'insuffisance rénale, d'antécédents d'allergie à ce médicament ou aux antibiotiques, de maladie du foie, de maladie sanguine.

Un bilan sanguin doit être effectué en cas d'insuffisance hépatique, d'insuffisance rénale et de problèmes sanguins antérieurement connus. Une surveillance biologique (dosage du potassium dans le sang) est nécessaire chez certains patients (insuffisants rénaux, patients infectés par le VIH, patients recevant de fortes doses de ce médicament, sujets âgés).

En cas de diabète ou de régime pauvre en sucre, tenir compte d'un apport de 1,3 g de sucre par cuillère-mesure de suspension buvable (5 ml).

La suspension buvable contient 6,611 mg/5ml de sodium par cuillère-mesure.

A prendre en compte chez les patients contrôlant leur apport alimentaire en sodium.

Il est conseillé de boire beaucoup d'eau (au moins 2 litres par jour) pendant le traitement.

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

INTERACTIONS MEDICAMENTEUSES ET AUTRES INTERACTIONS

L'utilisation de ce médicament est contre-indiquée en cas de traitement par le méthotrexate.

AFIN D'EVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MEDICAMENTS, et notamment avec la phénytoïne (médicament anti-convulsivant), les médicaments qui augmentent le potassium dans le sang, il FAUT SIGNALER SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS A VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN.

NEOFORTA (phloroglucinol dihydrate)

NEOFORTAN® 160 mg

FORMES PHARMACEUTIQUES ET PRÉSENTATION

- Comprimés effervescents dosés à 80 mg : Boîte
- Comprimés effervescents dosés à 160 mg : Boîte
- Suppositoires dosés à 150 mg : Boîte

PPV 98DH80
EXP 02/2023
LOT 02D25 2

COMPOSITION QUALITATIVE

- Comprimé effervescent à 80 mg

Phloroglucinol dihydraté

- Comprimé effervescent à 160 mg

Phloroglucinol dihydraté

Excipient : acide citrique, bicarbonate de sodium, saccharose qsp 1 comprimé effervescent

- Suppositoire à 150 mg

Phloroglucinol dihydraté

Excipient : triméthyl phloroglucinol, silice colloïdale anhydre, glycérides hémisynthétiques qsp 1 suppositoire .

CLASSE PHARMACOTHERAPEUTIQUE

Antispasmodique musculotrope.

DANS QUELS CAS UTILISER CE MÉDICAMENT ?

NEOFORTAN® est préconisé dans :

- Le traitement symptomatique des douleurs liées aux troubles fonctionnels du tube digestif et des voies biliaires (dyskinésie biliaire, colite spasmodique), colique hépatique
- Le traitement des manifestations spasmodiques et douloureuses aiguës des voies urinaires : coliques néphrétiques
- Le traitement symptomatique des manifestations spasmodiques douloureuses en gynécologie (dysménorrhée)
- Le traitement adjuvant des contractions au cours de la grossesse en association au repos

DANS QUELS CAS NE PAS UTILISER CE MÉDICAMENT ?

ce médicament ne doit pas être utilisé dans le cas suivant :

- Hypersensibilité au phloroglucinol.

EN CAS DE DOUCE IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

MISES EN GARDE SPÉCIALES

L'association de phloroglucinol avec les antalgiques majeurs tels que la morphine ou ses dérivés doit être évitée en raison de leur effet spasmogène.

INTERACTIONS MÉDICAMENTEUSES ET AUTRES INTERACTIONS

AFIN D'EVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MÉDICAMENTS, ET NOTAMMENT les antalgiques majeurs tels que la morphine ou ses dérivés, IL FAUT SIGNALER SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS A VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN.

EMBALLAGE ET ALLAITEMENT

Toujours réalisées chez l'animal n'ont pas mis en évidence d'effet tératogène du phloroglucinol. En l'absence d'effet tératogène chez l'animal, un effet malformatif majeur n'est pas attendu.

l'utilisation relativement répandue du phloroglucinol n'a démontré aucun risque malformatif à ce jour.

En revanche, l'utilisation de phloroglucinol ne doit être envisagée au cours d'une grossesse si nécessaire.